

CHINAILLON

La maison d'enfance

Au Chinaillon, un hameau du Grand-Bornand, François Pernet a rénové le chalet de son enfance. Pas n'importe quel chalet: une maison de 380 m² sur trois niveaux, qui a connu une vie de ferme avant de devenir l'habitation principale de son propriétaire. Histoire d'une rénovation faite avec le cœur et les tripes, pour respecter le passé.

Texte : PHILIPPE BONHÈME Photos : PIERRE WITT



Posséder un chalet en montagne est un rêve de gosse que chacun caresse comme une sorte d'aboutissement dans la vie. Le chalet représente, dans l'imaginaire collectif, un cocon en bois à la fois rassurant et accueillant où l'on vient se blottir, comme sur le ventre maternel. Pour un Haut-Savoyard et de surcroît un Bornandin, être né – au sens physique du terme – dans un vieux chalet et l'avoir rénové pour y accueillir sa famille et ses petits-enfants est un graal absolu. En tout cas, le gage d'une vie réussie. François Pernet, bel homme à la stature élancée et au regard doux, est donc né le 18 septembre 1946 dans le chalet de sa mère Blanche Milhomme. « Mon père, Firmin Pernet-Mugnier, n'a eu qu'à traverser la rigole qui séparait son chalet de celui de ma mère pour l'épouser ! » L'anecdote peut faire sourire, mais elle raconte bien la manière dont se nouaient les alliances autrefois entre les familles de paysans. Troisième d'une fratrie de sept enfants,

François Pernet a connu l'époque où ses parents, paysans du Chinaillon – un des principaux hameaux du Grand-Bornand – exploitaient trois fermes, ou plutôt trois lieux de production. « Il y avait la ferme du vieux village au Chinaillon, *alias* la maison Milhomme où ils passaient l'hiver ; la ferme d'été aux Mouilles, à 1 300 m, et le chalet d'alpage à La Culaz, à 1 500 m. L'exploitation agricole fonctionnait avec une quinzaine de vaches dont le lait était transformé en reblochon. Firmin et Blanche ont arrêté le métier d'agriculteurs au début des années 1970 – ils avaient 70 ans – et ont fait les partages de leur vivant. Moi, j'ai hérité de la maison du Chinaillon, à laquelle était adossé le four communal. Ça n'intéressait pas mon frère Christian, agriculteur, parce que ces maisons anciennes ne sont plus adaptées à la taille des troupeaux actuels, qui comptent une quarantaine de têtes de bétail. »

LE CHALET DU FOUR COMMUNAL

François Pernet commence par retaper la maison du four communal à partir de 1998 en faisant appel à son expérience de menuisier charpentier. « Si j'ai longtemps tenu un magasin de sport, j'ai commencé par apprendre le métier de menuisier charpentier chez monsieur Firmin Rey. J'avais donc une certaine idée de ce qu'était la rénovation d'un chalet. » Le chalet du four à pain était au départ une dépendance, avec une chambre bricolée autour... du four, ce qui était parfait pour se chauffer. De cette maisonnette sans grâce, François Pernet va faire un vrai petit chalet de 90 m² comprenant un séjour cuisine et deux chambres, dont l'une est meublée avec un lit presque clos et de petit format – « Nos ancêtres étaient bien plus petits que nous ! », *dixit* François. Cette dépendance est devenue la maison de vacances qu'investissent ses filles, Stéphanie et Ingrid, et leurs enfants. Amoureux du bois, François a privilégié l'épicéa non traité, ajoutant une terrasse qui n'existait pas et masquant la réserve de bois de chauffe avec un treillis en bois. Lorsque

Ci contre, une chaise originale du chalet construit autour de l'ancien four communal du Vieux Chinaillon. Ce modèle se distingue par son assemblage à tenons et mortaises et ses montants très fins. Son dossier très haut laisse penser qu'il s'adaptait à la taille de jeunes enfants.

Le balcon extérieur du chalet du vieux four communal. Cette galerie couverte a été ajoutée pour faire le lien avec la terrasse principale, exposée au sud. Extérieurement, elle forme une façade avancée qui augmente le volume du chalet et protège le rez-de-chaussée des intempéries.



François attaque la rénovation du chalet principal, il y a huit ans, il fait appel à Didier Perrissin, l'un des meilleurs charpentiers menuisiers du Grand-Bornand [voir son portrait en page 48]. Comme la vocation agricole du bâtiment n'a plus sa raison d'être, les deux hommes commencent par décaisser l'arrière de la maison, qui comprenait une rampe artificielle en terre servant à rentrer le foin dans la grange. « Nous avons découvert un mur en pierre de 80 cm d'épaisseur. Nous l'avons étanchéifié en rajoutant 15 cm de béton sur lequel sont venues se coller des pierres de parement. » Le chalet principal s'étagant sur trois niveaux, le projet de François Pernet est de créer trois appartements d'environ 100 m² chacun, le dernier étage – la grange avec vue directe sur la volumineuse charpente – étant réservé au propriétaire. « Autant j'ai laissé François et Didier Perrissin faire ce qu'ils voulaient dans l'aménagement du rez-de-chaussée et du premier étage, autant j'ai mis mon grain de sel dans les choix intérieurs et la distribution des pièces de notre appartement, raconte Christel Pernet. Si je les avais écoutés, ils auraient mis du bois partout ! »

BOIS OMNIPRÉSENT

Dans ce vaste volume qu'était l'ancienne grange à foin, Christel va imposer une cheminée contemporaine de tôle de fonte en forme d'enclume, et un escalier en métal avec une rampe tendue de fins câbles d'acier, qui rappellent les garde-corps des voiliers. « Je ne voulais pas d'un chalet de menuisier, assure Christel. Le bois est déjà suffisamment omniprésent avec la charpente et le solaret – des grandes lattes de bois espacées, disposées horizontalement à l'extérieur, qui avaient pour fonction de faciliter la ventilation du foin. L'architecte des Bâtiments de France nous a obligés à conserver ces éléments qui occultent une partie de la lumière. » Rénover un chalet bornandin exige de respecter un certain nombre de prescriptions architecturales au niveau de l'enveloppe extérieure, dont ce fameux solaret, typique de la ferme bornandine. Autre élément imposé, cette fois par la commune du Grand-Bornand depuis une trentaine d'années : le tavaillon. « À l'époque où j'étais à la municipalité, nous avons décidé de bannir la tôle et le bardeau canadien – ou bardeau bitumineux – des toitures, raconte François Pernet. Nous avons opté pour le tavaillon, une tuile d'une trentaine de centimètres de long pour environ 8 cm de large et

Rénover un chalet bornandin exige de respecter certains éléments, dont le solaret et le tavaillon.

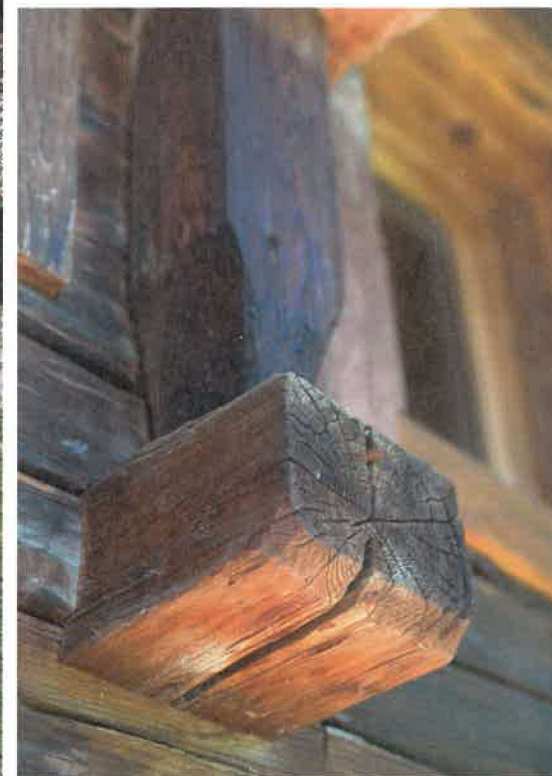
7 mm d'épaisseur, tout en sachant que ce n'était pas exactement le matériau qui recouvrait les toits des maisons bornandines. À l'origine, ici, on utilisait des ancelles, qui sont des planchettes de bois plus longues et plus épaisses : environ 60 à 80 cm pour 10 à 20 cm de large et 3 à 4 cm d'épaisseur. L'ancelle recouvrait une surface quatre fois plus importante que le tavaillon et surtout, comme elle était non clouée, on pouvait la retourner tous les dix ans environ et exposer sa face protégée aux intempéries. C'était l'occasion de faire une corvée commune entre tous les habitants d'un quartier ou d'un hameau. » Faute de trouver des fournisseurs d'ancelles, les Bornandins ont adopté le tavaillon en cèdre rouge, plutôt présent en Suisse, dans la partie



Ci-contre, la façade du mur pignon vue depuis le jardin potager.

Par rapport à la ferme originelle (*ci-dessous à gauche*), un second balcon a été ajouté au niveau de l'ancienne grange et traité d'un point de vue esthétique comme un solaret, avec des lames ajourées horizontales pour masquer les vitres.

Ci-dessous, détail d'une moise verticale serrée par un verrou qui traverse la paroi. Ce type de verrouillage permet de rigidifier la paroi et de maintenir en place les madriers empilés. Cette clef s'observe dans la partie haute du mur pignon. Autre détail, la clé originale en métal forgé du chalet Pernet.





montagneuse du canton de Vaud. Caractérisée par une très grande toiture à faible pente – 22 à 24 ° –, la ferme bornandine a une autre spécificité : une poutre ou colonne centrale de forte section, qu'on appelle « pointe d'âne », sur laquelle reposent à la fois la poutre faîtière et deux arbalétriers qui s'entrecroisent – les bras d'âne. « D'un point de vue mécanique, une poutre faîtière de 18 m de long, restée un an dans les bois à sécher, doit être soulagée en son centre, sinon elle travaille et vrille », explique François.

PAPIER JOURNAL ISOLANT

Grâce à cette colonne, la charpente semble flotter et révèle le volume immense de la grange. « J'avais envie que cela ressemble à un loft, avoue Christel. C'est assez réussi de ce point de vue : nous avons pu disposer les espaces habitables à notre guise. » Les 150 m² de plateau de la grange ont été divisés au minimum, avec une grande chambre et sa salle de bains attenante, une chambre d'amis et deux petits bureaux. Une mezzanine sert de salle de jeu et de coin télé. Tout le reste du volume, éclairé par les baies vitrées exposées au soleil, est occupé par le salon, la salle à manger et la cuisine. Au total, le

À gauche, le balcon solaret. Lors de la rénovation, le principe architectural retenu a été de conserver les claires-voies faisant écran aux grandes baies vitrées percées dans le mur pignon de la grange.

François et Christel Pernet photographiés dans le coin salon. En arrière-plan, on aperçoit la base de la « pointe d'âne », colonne centrale sur laquelle reposent les « bras d'âne ».

chantier de rénovation aura duré trois ans, le temps de démonter pièce par pièce la charpente, de changer les pannes et de nettoyer les chevrons. « À l'occasion du démontage, j'ai découvert que les interstices des madriers des murs extérieurs étaient calfeutrés avec de la mousse, du lichen et du papier journal. C'était le meilleur et le moins cher des isolants. Les journaux dataient de 1910-1930. Plus étonnant, dans ce qui était autrefois la chambre des parents, il y avait du papier journal collé sur le bois, lui-même dissimulé

Au cours de la rénovation, **je n'ai cessé de penser à mes parents** qui ont trimé dans cette maison.

par une tapisserie, ce qui était un luxe en termes de décoration intérieure. Au fond de moi, au cours de cette rénovation, je n'ai cessé de penser à mes parents qui ont trimé dans cette maison. Je voulais faire quelque chose qui respecte ce passé. » ■